

Document à retourner à F O D S A
Avenue des ébénistes – Z.A. de Bel Air – 12032 RODEZ CEDEX 9

**FORMULAIRE DE DECLARATION D'INTRODUCTION DE VEAUX DE BOUCHERIE
DANS UN ATELIER DEROGATAIRE**

Ce formulaire doit être retourné à la FODSA (Groupement de Défense Sanitaire de l'Aveyron) accompagné des documents sanitaires (ASDA ou certificat sanitaire) dans les 15 jours suivant l'introduction des animaux.

Numéro E.D.E. :

Nom du détenteur dérogataire :

Raison sociale :

Lieu-dit :

Commune :

Date d'introduction :

Fournisseur :

Intégrateur :

Nombre d'animaux introduits :

-- Français :

-- Étrangers :

Nombre d'ASDA de couleur verte :

Nombre d'ASDA de couleur jaune :

Date de sortie prévue :

Observations :

Fait à :

le :

Signature du détenteur :